

DON BOSCO BADMINTON

TOURNOI SENIOR

28-29 MARS 2020

SIMPLES, DOUBLES, MIXTES D9-R4

3^{ÈME} TOURNOI
ECO-RESPONSABLE



PLUS QU'UN TOURNOI...
UN ESPRIT ECO-RESPONSABLE



AUTORISATION

Le tournoi est autorisé sous le numéro : en cours. La Juge-Arbitre sera Annick Pichot et son adjoint Antoine Chevalier.

LES TABLEAUX

Les séries, de **D9 à R4**, seront constituées en fonction du CPPH à la date du tirage au sort, le **22 mars 2020**.

Pour les paires, un **maximum de 2 classements d'écart** entre les 2 joueurs est autorisé. Par exemple : R4/R6, R6/D8 ou D7/D9.

Les **simples** et **mixtes** se dérouleront intégralement le **samedi**, les **doubles** le **dimanche**. Il est possible de s'inscrire sur deux tableaux, excepté la combinaison simple et mixte.

Tous les tableaux se dérouleront **en poules** avec au moins **2 sortants**, puis par élimination directe ; ou en poules uniques.

INSCRIPTIONS

1 tableau : 11€ + 2€ de participation FFBaD

2 tableaux : 15€ + 2€ de participation FFBaD

Les joueurs seront inscrits **par ordre d'inscriptions sur badnet après validation du paiement en ligne**.

Le suivi des inscriptions aux différents tableaux y sera disponible en temps réel.

CONTACT

Matthias Coustel : 06 79 04 19 95
tournoiddbn@donboscobadminton.fr

HORAIRES ET LIEUX

Les matchs débuteront à partir de **8h samedi 28 mars**. La fin du tournoi est prévue au plus tard à 19h00 le dimanche.

Le gymnase se situe 9 rue du stade de la Noue, 44300 Nantes.

COMMENT VENIR

La salle est située dans un quartier résidentiel, **les places à proximité sont peu nombreuses**.

Le samedi : merci de vous garer sur les parkings des entreprises situées à proximité de l'Intermarché.

Le dimanche : merci de vous garer sur le parking de l'Intermarché, à 200m du gymnase.

Pour une démarche éco-responsable, et un gain de places de stationnement, **préférez le co-voiturage ou les transports en commun**.

LES PETITS +

Ostéopathie : Des étudiants encadrés de l'école IDHEO seront présents durant le week-end.

Restauration : Boissons, salades, sandwiches, galettes, pâtisseries et autres délices maisons seront en vente sur place.

Stand Badmania : Notre partenaire sera présent avec volants, matériel, cordeuse...

Récompenses : sous forme de bons d'achats et de paniers garnis de produits locaux.

RÈGLEMENT PARTICULIER

3^{ème} TOURNOI ECO-RESPONSABLE DE DON BOSCO

28 & 29 MARS 2020

1. Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2019-2020 édictées par la FFBaD et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous. Le tournoi est autorisé par la Ligue des Pays de la Loire et la FFBaD par le n° d'autorisation : *en cours*
2. La juge-arbitre du tournoi sera Annick Pichot et son adjoint Antoine Chevalier. Ses décisions seront sans appel. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club du joueur concerné afin d'être recevable.
3. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés valides appartenant aux catégories vétérans, seniors, juniors, cadets ou minimes de classement R4 à D9 à la date limite des inscriptions. Pour les paires, un maximum de 2 classements d'écart est autorisé (par exemple, R4/R6, R6/D8 ou D9/D7).
4. Les tableaux proposés sont les simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames et doubles mixte. La combinaison simple et mixte est interdite.
5. Les séries seront faites en fonction du CPPH à la date du tirage au sort (22 mars 2020).
6. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de minimum 3 joueurs/paires. Dans la mesure du possible, il y aura 2 sortants par poules dans le cas où le nombre de matchs reste en dessous des 8 matchs par jour et par joueur.
7. Le montant des inscriptions s'élève à 11€ pour un tableau et 15€ pour 2 tableaux, auquel il faudra rajouter 2€ de participation à la compétition FFBaD.
8. Le nombre de joueurs est limité à 250. Les joueurs seront inscrits par ordre d'inscriptions (uniquement) sur badnet après validation du paiement en ligne.
9. Les simples et doubles mixtes se dérouleront le samedi 28 mars 2020. Les doubles hommes et dames le dimanche 29 mars 2020.
10. Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Les matchs peuvent être lancés jusqu'à une heure avant l'horaire prévu. Tout joueur doit, dès son arrivée, se faire pointer à la table d'accueil (ou à la table de marque).
11. À l'appel de son nom, le joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match, après avoir récupéré la feuille de score à la table de marque. Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par la juge-arbitre quel que soit le niveau de la compétition.
12. Le temps de préparation après appel du match est de 3 minutes, test des volants et tirage au sort compris. A la fin du match, le joueur (de préférence le vainqueur) devra ramener, dûment complétée, la feuille de score à la table de marque.
13. Le temps minimum entre 2 matchs (dernier point joué – premier point joué) est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

14. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.
15. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée.
16. Tout joueurs voulant quitter le gymnase devra en faire part à la juge-arbitre, ainsi qu'à la table de marque.
17. Les matchs seront auto-arbitrés ou, le cas échéant, éventuellement arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel à la juge-arbitre pour nommer un arbitre (ou faisant office).
18. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le LI-NING GRAND PRIX GOLD. Tout volant touchant l'infrastructure sera compté faute, sauf au service où il pourra être remis une fois.
19. La date limite d'inscription est fixée au 21 mars 2020 pour une confection des tableaux le 22 mars 2020.
20. Tout joueur forfait avant la compétition et après le tirage au sort devra en informer au plus tôt les organisateurs, ainsi que la ligue de Badminton des Pays de la Loire.
21. Les joueurs sont priés de respecter la propreté du gymnase, des vestiaires et des extérieurs à la salle.
22. Des photos et/ou vidéos pourront être prises lors de la compétition et publiées sur notre site internet et nos réseaux sociaux. Sauf demande contraire écrite et signée par le joueur, l'inscription au tournoi vaut acceptation de ce point de règlement et renonciation au droit à l'image.
23. Tout joueur mineur ne pourra être présent dans la salle sans être sous la responsabilité d'un représentant de son club. De même, ce tournoi étant ouvert pour les catégories seniors, certains lots sont susceptibles d'être remis aux responsables des mineurs.
24. Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès du juge-arbitre.
25. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
26. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement. La juge-arbitre a la possibilité de disqualifier tout joueur ne respectant pas le règlement.
27. Tous les participants (adhérents du club de Don Bosco Badminton Nantes, joueurs extérieurs, public) seront amenés à être impliqués dans une démarche éco-responsable avant, pendant et après cette compétition.